

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	34 (1946)
Heft:	700
 Artikel:	A travers les sociétés
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-265704

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Figures et portraits de femmes

(Suite de la page 2)

De souche argovienne, Marie Vöglin naquit à Bözen, dans un repli du Jura où son père était pasteur; sa mère, de famille thurgovienne, avait nourri l'ambition de devenir maîtresse seconde; mais les préjugés de sa famille l'en empêchèrent. Marie et sa sœur Anna reurent une excellente éducation et eurent une enfance et une jeunesse heureuses. A Montnairal, Marie apprit si bien le français et l'anglais qu'elle put converser en ces langues et lire les philosophes les plus subtils; elle s'y développa aussi en musique, et fut, plus tard, le seul professeur de piano de ses enfants. De longs séjours à Zurich, chez des parents habitués à la vie de Lyon, développèrent chez elle la distinction et le goût du français de préférence. Elle avait dix-huit ans, lorsque son père fut nommé pasteur dans la paroisse de Brugg, dont il était originaire.

Une grave maladie de sa mère, puis l'obligation de tenir le ménage, après la mort de celle qui la comprenait le mieux, affecta vivement la jeune fille qui chercha sa voie, dévorant des livres, soignant les petits malades d'un modeste hôpital d'enfants, fondé par ses tantes, visitant les pauvres et les malades de la paroisse. Une heureuse diversion lui vint de l'obligation de soigner à Araar une tante malade; elle se lia alors avec son cousin Fritz Erismann, étudiant en médecine et ardent socialiste d'avant-garde. Celui-ci l'initia à la connaissance des grands philosophes de l'humanité et aux innovations politiques hardies des libéraux italiens et des révolutionnaires russes. Une rencontre avec le grand patriote Mazzini compta pour Marie, sa vie durant, comme une de ses plus grandes joies! Un typhus grave la détacha de ces projets de mariage avec son cousin; mais elle lui garda une amitié fidèle et il lui fit très dououreux de renoncer à la perspective d'être l'épouse collaboratrice de médecin telle qu'elle s'était proposée...

L'Université de Zurich venait d'ouvrir ses portes aux femmes, en 1867: alors, la jeune Marie Vöglin caressa le projet de se présenter à la Faculté de médecine, fréquentée seulement par des étudiantes étrangères. Mais, il lui fallait auparavant acquérir le savoir suffisant, et ce furent alors des mois d'études en cachette (latin, mathématiques, sciences naturelles), souvent très tôt et très tard dans la nuit, sans feu, et les répétitions avec les poches de cuisine en mains! Elle se rendait compte des difficultés d'un projet aussi audacieux. Lors d'une absence de son père, elle lui écrivit son désir, en sollicitant son autorisation à se présenter à l'Université: le pasteur Vöglin ne fit aucune objection à ces plans, représentant simplement à sa fille les obstacles à surmonter devant l'opinion publique. Sa parenté scandalisée désapprouva le père et la fille, avec indignation et blâme de cette folle envie d'émancipation, de cette audace à vouloir « singer » l'homme; l'opinion publique s'en mêla: on l'accusa de dérangement d'esprit; on l'appela « criminelle »; la ville, tout le pays s'indignaient! Des articles parurent au *Bund* et à la *Nouvelle Gazette de Zurich* sur le scandale d'études de médecine, qui font perdre à une femme sa pudeur et son honnêteté, sur l'immoralité d'une Suisse qui s'abaisse à fréquenter des étrangères échontées. Son père ayant reculé, Marie répondit alors à ses craintes: « Malade,

je me résignerai à la mort; mais bien vivante, je ne sacrifierai point ma vie à des préjugés. D'ailleurs, son parrain et un vieux pasteur, ami de la famille déclarèrent que Marie était capable de faire une carrière de médecin qui serait « magnifique ».

Si bien qu'en automne 1868, elle fut immatriculée à l'Université de Zurich, par le recteur Fritsch, favorable aux études féminines; les étrangères n'étaient reçues alors que comme auditrices. Les professeurs étaient curieux de l'expérience et les étudiants furent polis. Marie s'établit à Zurich, consciente d'inaugurer une nouvelle ère historique de la vie féminine. Modeste, quoique énergique, dans sa petite robe noire à rabats blancs, elle força le respect et s'imposa par sa belle confiance en la profession future. Elle affirmait ne vouloir nullement concurrencer l'homme, mais bien créer une nouvelle profession féminine.

Il faudrait pouvoir conter en détail toute la joie au travail de cette étudiante à la vocation ardente! Au printemps 1869, Marie fut reçue à l'examen de maturité. Ce furent ensuite les cours d'anatomie, ostéologie, de syndesmologie, chimie et de zoologie; le travail sur les cadavres soulava chez elle à peine un peu de répulsion... soit en tout 40 heures de cours hebdomadaires... et elle trouvait encore le moyen de coudre ses robes et chapeaux! « Tout est bien plus ais que je ne l'avais pensé », écrivait-elle à une amie. Ses relations avec les condisciples femmes, Mrs. Atkins (Gide-Bretagne), Suzan Dimock (États-Unis, quelques Russes, sont empreintes de charmante amitié. Les étudiants, d'abord distants, se rapprochènt petit à petit, et recourent à son expérience. « Je manie mon scalpel aussi aisément que mon aiguille à coudre... » écrit-elle. Elle s'occupe alors de faire jouer un petit voisin menacé de cécité, habille une grosse poupe pour ses petits protégés de l'hôpital de Brugg... ne néglige jamais ses devoirs domestiques. Ainsi parvient-elle lors de son premier examen officiel au semestre 1870, à réussir le premier propédeutique, de manière à convaincre tous les professeurs de l'opportunité des études médicales féminines — ce qu'attesta en novembre (par 11 voix contre 2) le « Concordat des cantons » pour les diplômes de médecine et chirurgie qui ouvre ainsi la voie à son sexe tout entier.

La guerre franco-allemande sollicitait son dévouement; il fallut l'intervention sympathique du recteur, pour l'engager à terminer d'abord ses études. De nouvelles difficultés surgirent, cette fois dans les milieux universitaires: le Sénat de l'université était prié par les théologiens d'interdire l'accès des Facultés aux femmes, à cause des mœurs soi-disant trop... libres des étrangères, et des idées subversives de ces anarchistes. Marie Vöglin se serait résignée à devenir une simple diaconesse, s'il ne se fut agi d'elle-même. Mais, afin de sauver le principe de l'égalité des deux sexes aux hautes études et aux grades universitaires, elle mit en train une pétition, demandant aux autorités qu'à l'avenir on exigeât de tous, étudiants et étudiantes, la preuve d'une préparation suffisante et un examen d'entrée contrôlant le savoir de chacun; cette pétition n'aboutit pas sans peine; des étudiants marquèrent leur hostilité contre leur compatriote courageuse; elle subit des insultes; l'on fit cabale contre elle; mais là encore, le Sénat zurichois se montra juste... Sa troisième année de médecine, d'obstétrique et de

policlinique fut pour Marie Vöglin la plus belle de toutes ses études; son plaisir à la pratique de sa profession se doublant de la joie intense des accouchements ou des opérations de pourvoir enfin se confier à une femme-médecin! Les malades devenaient des amis et le professeur abandonnait les cas difficiles, à sa stérilité de diagnostic et à la dextérité de ses interventions chirurgicales... C'est en 1872, que Mme Vöglin se présenta à l'examen final des études médicales — deux semestres en avance sur ses condisciples et fut reçue avec félicitations du jury, ayant parfaitement démontré que les capacités sont identiques les mêmes que celles des étudiants, d'une femme aux études, à la clinique, aux examens. Première femme-médecin de Suisse et d'Europe ayant réussi ces épreuves — et cela avec brio — elle eut le triomphe modeste, en disant simplement « Je suis encore plus contente pour les autres femmes que pour moi! » consciente d'avoir travaillé « pour son sexe tout entier ».

Sans s'attarder, elle partit pour l'Allemagne, afin d'y parachever sa préparation selon les dernières exigences de la science, elle fut admise à l'Université de Leipzig, seule femme parmi 3700 étudiants; deux professeurs seulement et un compatriote lui furent bienveillants contre les persécutions; la jeune fille ne pouvant pénétrer dans l'auditorium ou la clinique qu'après l'entrée du professeur; ce n'était, même aux cours et dans la salle d'opération, que quolibets, brimades, chahut... Un jour, exaspéré de cette hostilité vulgaire, le professeur d'obstétrique Crédé, prenant la main du plus grossier des goutjats, s'écria: « Ceci est la main d'un boucher! » puis, saisissant la main délicate de Marie « Et voici la main d'un accusateur! » dit-il avec respect... Marie tint à faire encore des stages aux hôpitaux pour femmes de Dresden et de Munich, mais sans trouver l'atmosphère morale nécessaire; aussi la thèse qu'elle composa à Dresden, resta-t-elle en portefeuille jusqu'à son retour au pays. Elle soutint publiquement cette thèse de doctorat en juillet 1874 — un événement dans les annales universitaires et dans la vie féminine... Le lendemain, « le docteur Marie Vöglin » s'annonça comme praticien dans la *Nouvelle Gazette de Zurich*, ouvrit son cabinet de consultation à la Hottingerstrasse; elle était parvenue au but, entrevoyant déjà une « carrière de riche moisson! » en dévouement et en satisfaction du cœur. Car, consciente de sa responsabilité vis-à-vis de la société, elle venait, non point prendre la place d'un médecin masculin, mais inaugurer une profession nouvelle: celle de « médecin-féminin ».

Marguerite EVARD, Dr. ès lettres

Aide aux enfants italiens

comme on l'entend; c'est une aventure dont ont parié bien des gouvernements.

Les femmes grossiront-elles l'effectif des partis ou constitueront-elles un parti des électrices? Se placeront-elles au-dessus des partis? Beaucoup, dans leur inexpérience, ne comprennent pas la nécessité des partis pour diriger le ménage de l'Etat. Mais les bonnes ménagères, les mères de famille, les éducatrices, les veuves qui ont su redresser une situation obérée et éléver seules leur famille, toutes celles-là, riches d'expériences, connaissent la valeur de l'argent, ennemis du gaspillage, soigneuses du matériel, quel qu'il soit, pourront faire profiter la communauté de tout ce qu'elles savent; quelle heureuse influence sauront exercer celles qui ont su créer une famille heureuse!

Les futures électrices ont le goût de l'ordre, de la sécurité, le sens social; elles sont pratiques et réclament la simplification administrative; elles n'aiment pas beaucoup que l'Etat s'occupe de leur ménage et de leurs marmites. Et Mme Carrard, qui a vu beaucoup de choses au Centre d'informations ménagères, de citer des chinoises dont sont responsables les services de l'économie de guerre. Les femmes craignent cet étatisme grandissant qui favorise la dissolution de la famille; c'est en faisant de la politique qu'elles pourront s'aider à restaurer la famille, par l'apport de leur bonne volonté pleine et entière.

Une discussion intéressante a suivi, qui a effleuré de nombreux aspects du rôle des femmes dans l'Etat, sous la présidence de Mme A. Quinché, avocate.

S. B.

Par l'entremise de la légation suisse à Rome, l'Alliance de sociétés féminines suisses a enfin pu remettre à des enfants italiens les petits flacons de solution vitaminée préparés depuis longtemps pour leur venir en aide. Il s'agit d'une partie de la collecte faite en 1940 pour les fugitifs, qui a d'abord servi aux enfants français, puis aux émigrés en Suisse et, il y a deux ans, aux enfants finlandais (envois d'effets). Deux hôpitaux pour enfants près de Rome, un préventoire et une clinique pour tuberculeux d'après le système Rollier, ont reçu le petit coffret qui contenait les lacons aux précieux liquides, d'autant plus précieux que les médicaments sont difficiles à obtenir en Italie en ce moment. L'envoi suisse en fournit assez pour en distribuer à environ 200 enfants pendant 3 ans. L'inspectrice sanitaire de ces deux établissements a répondu par une lettre exprimant leur plus chaude reconnaissance et fait un rapport envoyant sur les souffrances causées à leurs petits malades par les bombardements, pillages, etc., mais, ajouta-t-elle, petit à petit la vie normale a repris.



L'idée marche.

A la suite d'une conférence donnée par Mme A. Quinché, présidente de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin, un comité d'action s'est constitué à Sion, sous la présidence de Mme Bonvin.

Les Françaises ont voté.

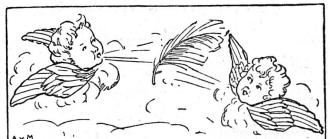
Sous ce titre, Mme B. Vulliemin a fait, le 7 décembre, sous les auspices du Suffrage féminin lausannois, une causerie d'un grand intérêt qui avait attiré au Lyceum un nombreux auditoire. Mme Vulliemin, qui se trouvait à Paris au moment de la votation référendaire, a été fort impressionnée par la ferveur, l'élan, le foi avec lesquels les Françaises, qui pendant l'occupation ont cruellement souffert physiquement et moralement et ont compris qu'elles aussi sont le pays, ont pris à cœur leurs devoirs de citoyennes. Elles en acceptent bravement les responsabilités, et les citoyens trouvent tout naturel de continuer de travailler avec les femmes à la restauration de la France.

Pendant ce temps, alors que le monde s'écroule, que l'humanité vit ses heures les plus dramatiques, le Suisse discute encore s'il veut accorder le droit de vote aux femmes; le monde évolue à une vitesse folle et nous restons ancrés dans nos petites habitudes, comme des empêtrés. Alors qu'il y a tant de problèmes de la plus haute importance à résoudre, les hommes se livrent à des querelles partisanes et négligent les choses vitales. Vraiment, il est temps que les femmes prennent conscience de leurs devoirs, de leurs responsabilités et qu'associées avec les hommes, elles secouent l'état d'infériorité

où on les rejette, pour agir, pour trouver des solutions, pour aider.

Un échange de vues a montré à quel point la conférencière avait touché le cœur de ses auditrices. Au début de la séance, Mme A. Quinché, qui présidait, a donné quelques renseignements sur l'activité du comité d'action vaudois pour soutenir la motion Bettens et du comité suisse d'action qui s'occupe du postulat Oprrecht déposé au Conseil national.

S. B.



DE-CI, DE-LA

La mort d'une décoratrice.

A Genève est décédée, dans sa 66^e année, après une longue maladie, Mme Marthe Favre-Bulle, artiste décoratrice, religieuse, fixée depuis une vingtaine d'années à Lausanne où elle a souvent exposé.

Après avoir débuté dans l'enseignement libre, Mme Favre-Bulle, fit un apprentissage de reître d'art dans l'atelier de Mme Jeanne Raymond, à Morges. Peu après la mort de Mme Raymond, elle vint s'installer à Lausanne et ouvrit un atelier à Mont-Repos; c'était une femme d'un goût exquis; tout ce quelle faisait était



A travers les Sociétés

Concours de jardins.

L'Association agricole des femmes vaudoises a organisé, cet été, son quatorzième concours de jardins, qui a réuni sept concurrentes; chacune reçeva un diplôme avec un prix. Voici le palmarès:

1^{re} catégorie: 1. Mme Georgette Croisier, à Ballens, 98 pt.; 2. Mme E. Davet, Chardonney s. Morges, 95 pt.; 3. Mme S. Barbe, Chardonney s. Morges, 93 pt.; 4. Mme M. Favre, Aclens, 91 pt. — 2^{me} catégorie: 1. Mme Croset-Kohli, Arveyres s. Ollon, 88 pt.; 2. Mme E. Viallon, Ballens, 83 pt.; 3. Mme Bron-Fleury, Ballens, 82 points.

S. B.

Le suffrage féminin à « Reflets » (Genève).

Le Cercle de « Reflets », si vivant sous l'impulsion de son président, M. Perret-Gentil, conserve, comme le savent bien ses habitués, la fin de chacune de ses soirées hebdomadaires à la présentation d'un sujet, qui est ensuite livré à la discussion.

Pour son premier lundi de novembre, le choix était tombé sur le vote des femmes. Introduit par Gustave Jornot, le problème — qui n'en est